

Belgium-Brussels: Engineering works and construction works

OJ S 153/2021 10/08/2021

Contract notice**Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Direction Projets d'ouvrages d'art

National registration number: 0316.381.039_17422

Postal address: Place Saint-Lazare, 2

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1035

Country: Belgium

Contact person: Pierre Baesens

E-mail: bridges@sprb.brussels

Telephone: +32 2042221

Internet address(es):Main address: <https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=419206>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=419206>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=DAA-BMB%2FDPO-DPK%2FO20.006-F02>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

Other activity: Mobilité et Travaux publics

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

BMB/DPO-DPK/O20.006 : ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ART SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES CAPITALE.

Reference number: DAA-BMB/DPO-DPK/O20.006-F02_0

II.1.2.

Main CPV code

45220000 Engineering works and construction works

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Ce marché comprend :

- L'entretien des ouvrages d'art situés sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale;
- Réparation des dégâts causés accidentellement et/ou par vandalisme aux ouvrages d'art et accessoires de voirie y relatifs, gérés par la Région de Bruxelles Capitale.

Cfr. cahier spécial des charges p. 2-6.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 4 132 231,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.2. Additional CPV code(s)**

45221000 Construction work for bridges and tunnels, shafts and subways

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Région de Bruxelles-Capitale

II.2.4. Description of the procurement

Ce marché comprend :

- L'entretien des ouvrages d'art situés sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale;
- Réparation des dégâts causés accidentellement et/ou par vandalisme aux ouvrages d'art et accessoires de voirie y relatifs, gérés par la Région de Bruxelles Capitale.

Ce marché est divisé en deux parties complémentaires (voir métrés) :

- Travaux d'entretien

Cette partie concerne les interventions relatives à l'entretien préventif et curatif des ouvrages d'art (ponts, tunnels, ponceaux, ...).

- Réparations d'avaries

Cette partie concernent les interventions de réparation des dégâts causés accidentellement et /ou par vandalisme aux ouvrages d'art et accessoires de voirie y relatifs.

Des modalités spécifiques s'appliquent à cette partie du marché, notamment au sujet:

- De la sous-traitance (Article 12 des R.G.E.) ;
- Des pénalités (Article 45 des R.G.E.) ;
- De l'ordre d'exécution et conduite des travaux (Art. 76, § 2 des R.G.E.) ;
- Du travail de nuit, les week-ends, jours fériés et pendant les congés de la construction (Art. 79 -7 des R.G.E.) ;
- Du paiement des travaux (Art. 95 des R.G.E.).

Cfr. cahier spécial des charges p. 2-6.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 4 132 231,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

3X1 an

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Vu le caractère spécial des travaux, une session d'information est organisée le 09.09.2021, dans les bureaux de Bruxelles Mobilité. Compte tenu de la situation exceptionnelle, liée à l'épidémie de Covid-19, le SPRB se réserve le droit d'organiser cette session en vidéoconférence s'il estime impossible de l'organiser dans ses bureaux ou si des mesures gouvernementales l'empêchent. La participation à cette session est obligatoire, sous peine de nullité absolue de l'offre. Une attestation de présence sera délivrée et devra être jointe à l'offre. La délivrance de cette attestation est subordonnée à la déclaration préalable de participation.

La déclaration de participation à cette session est obligatoire et se fera uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante :

bridges@sprb.brussels

La déclaration de participation est possible jusqu'à 10 jours ouvrables avant la session ; après cette date, aucune déclaration ne sera acceptée et aucune attestation ne sera plus remise.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Cfr. cahier spécial des charges p. 22-24.

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

REMARQUES IMPORTANTES

Les travaux à réaliser dans le cadre du marché ne sont pas connus précisément au moment de la rédaction du cahier spécial des charges. Il s'agit dès lors d'un marché de travaux du type «stock», permettant à l'Administration de commander des prestations en fonction de ses besoins et des possibilités budgétaires.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur l'obligation de ne pas pénaliser la mobilité. En fonction des conditions émises par le gestionnaire de voirie dans ses préavis et autorisations, certains travaux pourraient en conséquence devoir s'effectuer au cours des week-ends et/ou de nuit, ainsi que durant les congés de la construction. Le soumissionnaire doit donc prévoir les équipes en conséquence.

L'ensemble de ces travaux sont répartis sur les voiries régionales de la Région de Bruxelles-Capitale.

Vu le caractère spécial des travaux, une session d'information est organisée le 09.09.2021, dans les bureaux de Bruxelles Mobilité. Compte tenu de la situation exceptionnelle, liée à l'épidémie de Covid-19, le SPRB se réserve le droit d'organiser cette session en vidéoconférence s'il estime impossible de l'organiser dans ses bureaux ou si des mesures gouvernementales l'empêchent. La participation à cette session est obligatoire, sous peine de nullité absolue de l'offre. Une attestation de présence sera délivrée et devra être jointe à l'offre. La délivrance de cette attestation est subordonnée à la déclaration préalable de participation.

La déclaration de participation à cette session est obligatoire et se fera uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante :

bridges@sprb.brussels

La déclaration de participation est possible jusqu'à 10 jours ouvrables avant la session ; après cette date, aucune déclaration ne sera acceptée et aucune attestation ne sera plus remise.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 20/09/2021 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 20/09/2021 Local time: 11:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Vu le caractère spécial des travaux, une session d'information est organisée le 09.09.2021, dans les bureaux de Bruxelles Mobilité. Compte tenu de la situation exceptionnelle, liée à l'épidémie de Covid-19, le SPRB se réserve le droit d'organiser cette session en vidéoconférence s'il estime impossible de l'organiser dans ses bureaux ou si des mesures gouvernementales l'empêchent. La participation à cette session est obligatoire, sous peine de nullité absolue de l'offre. Une attestation de présence sera délivrée et devra être jointe à l'offre. La délivrance de cette attestation est subordonnée à la déclaration préalable de participation.

La déclaration de participation à cette session est obligatoire et se fera uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante :

bridges@sprb.brussels

La déclaration de participation est possible jusqu'à 10 jours ouvrables avant la session ; après cette date, aucune déclaration ne sera acceptée et aucune attestation ne sera plus remise.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat + Tribunaux civils

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Conseil d'Etat + Tribunaux civils

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Tout recours en suspension d'extrême urgence ou en annulation dirigé

contre la décision d'attribution (ou de renonciation) doit être introduit devant le Conseil d'Etat :

Dans les 15 jours de la notification de la décision motivée pour le recours en suspension d'extrême urgence ;

Dans les 60 jours de la notification de la décision motivée pour le recours en annulation.

Pour davantage de détails sur les recours, voyez la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de

recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions.

VI.4.4.

Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Conseil d'Etat + Tribunaux civils

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

05/08/2021